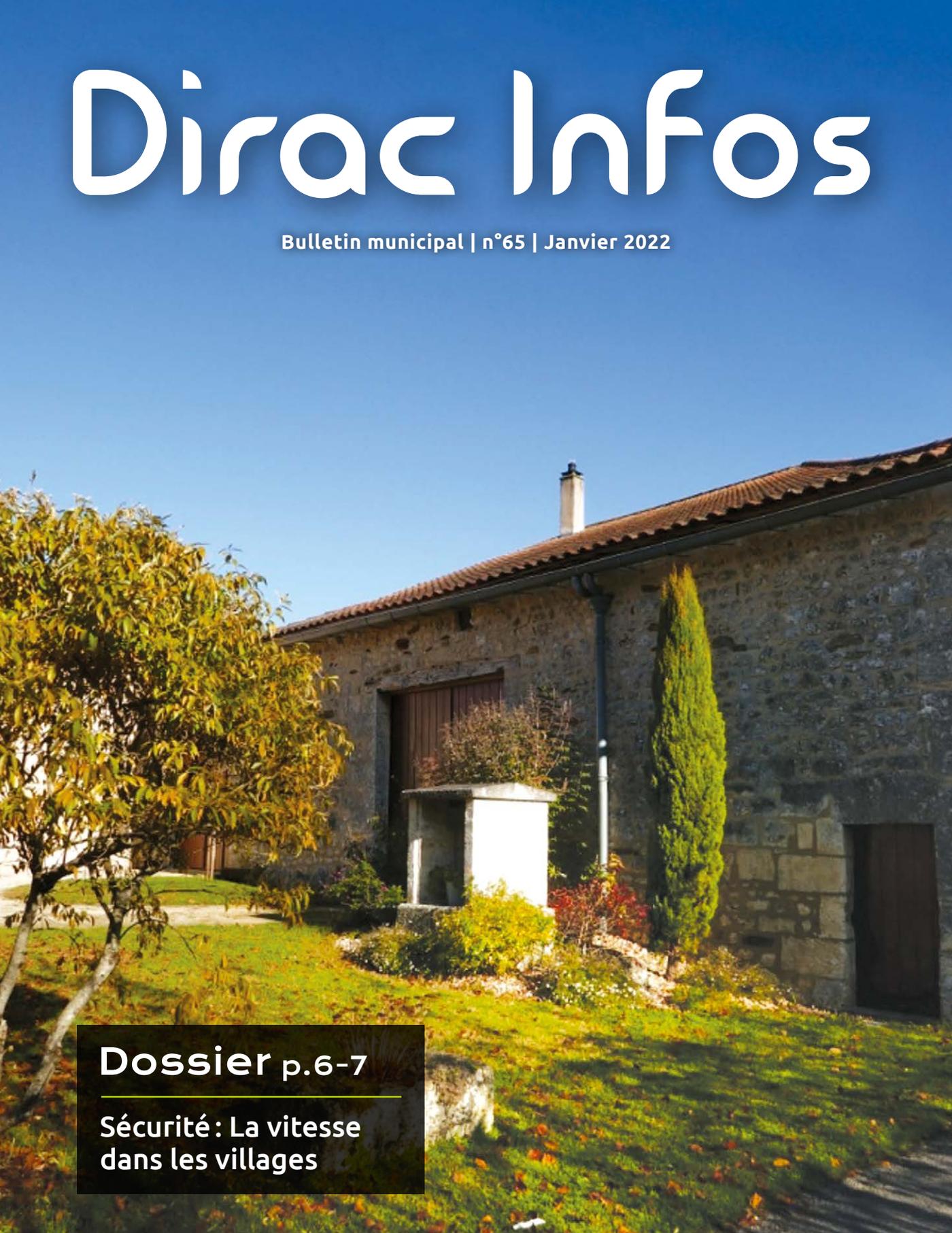


# Dirac Infos

Bulletin municipal | n°65 | Janvier 2022



## Dossier p.6-7

Sécurité : La vitesse  
dans les villages

Travaux  
et voirie

p.8

Le compostage pour réduire  
et valoriser ses déchets

p.10

Vie associative  
à Dirac

p.16



## MOT DU MAIRE

Chères Diracoises, chers Diracois,

Pendant de longs mois, Dirac est resté sans aucune animation. Dans le respect des gestes barrières les associations ont repris leurs activités. Le franc succès de la fête communale, du spectacle de théâtre du mois d'octobre et de l'exposition «*De l'Art dans les mains*» démontre le besoin de retrouver du lien social.

Je sais que la grande majorité d'entre vous s'est donné les moyens de reprendre une vie normale en rentrant dans un processus de vaccination, seul moyen d'enrayer la pandémie. Ainsi, la quasi-totalité du personnel communal est vaccinée et peut assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles. Je les en remercie bien vivement. Je voudrais remercier les élus de Dignac, l'ensemble du personnel médical et les bénévoles pour leur investissement dans le centre de vaccination de Dignac. Ils nous ont permis d'être vaccinés dans les meilleures conditions.

Pendant toute cette période, l'équipe municipale n'a pas cessé de travailler dans l'intérêt de tous. Vous lirez dans les pages suivantes que des travaux ont été effectués et que d'autres sont envisagés. Le projet de réaménagement du bourg quelque peu perturbé par les confinements avance, nous serons en mesure de vous le présenter au cours du premier semestre 2022.

Enfin, je me permets de réaffirmer mes engagements, je suis et je reste à votre écoute pour recueillir vos propositions pour rendre la vie encore plus agréable à Dirac.

À l'aube de cette nouvelle année, je veux rester optimiste et espère que tous nos efforts pour faire face à la pandémie nous permettront de vivre plus sereinement en 2022. Cependant, en raison des conditions sanitaires incertaines en ce début d'année, les traditionnels vœux du maire n'auront pas lieu.

Je tiens à vous présenter ici en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux.

Le Maire,  
Anne-Marie TERRADE

## Sommaire

2 Mot du Maire

3 Délibérations  
du Conseil  
municipal

5 Dirac hier

6 Sécurité

8 Travaux

10 Biodéchets

12 Portrait

14 Actualités

16 Vie associative

19 État civil  
Mot des élus  
minoritaire

20 Infos pratiques

**Édition :** Commune de Dirac

**Mairie :** 05 45 60 61 69 - mairie@dirac.fr

**Responsable de publication :** Anne-Marie TERRADE

**Rédaction :** Commission Communication

**Remerciements :** tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

**Conception et réalisation :** Agate Communication  
05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

**Crédits photos :** Mairie de Dirac - Freepik

**Photo de couverture :** Village des Ribondaines

**Date de parution :** Janvier 2022

## Agenda

- 6 mars  
Repas des aînés\*
- 19 mars  
Nettoyage de printemps\*
- 10 et 24 avril  
Élection présidentielle
- 12 et 19 juin  
Élections législatives

(\*sous réserve)

# Délibérations du Conseil municipal

## Séances du ...

### 7 juillet 2021

#### Demande de subventions

Le conseil municipal a approuvé le plan de financement des travaux prévus pour l'aménagement de la Rue du Châtelard et a autorisé Madame le Maire à solliciter le concours financier du Département (Fonds départemental d'aide aux communes - FDAC- et amendes de police).

Montant de la dépense		Montant de la recette	
Travaux de la voirie	100 000,00 €	FDAC 2021	4 892,00 €
		Amendes de police	14 000,00 €
TVA 20 %	20 000,00 €	FCTVA 16.404 %	19 684,80 €
		Commune	81 423,20 €
<b>Total TTC</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>Total TTC</b>	<b>120 000,00 €</b>

#### Services périscolaires

Le conseil municipal a décidé d'offrir à l'ensemble des familles les services périscolaires pour les derniers jours de fonctionnement de l'école les 1<sup>er</sup>, 2, 5 et 6 juillet 2021.

#### Syndicat Mixte de la Fourrière

Le conseil municipal a approuvé le projet des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière intégrant les communes de Chabrac, Turgon et Vindelle.

#### Motion EHPAD Les Carreaux à Ruelle-sur-Touvre

Les élus de la commune de Dirac soutiennent le projet d'implantation de « l'EHPAD du futur » dans le nouveau quartier du Plantier du Maine-Gagnaud à Ruelle-sur-Touvre.

### 29 septembre 2021

#### Cimetière

Le conseil municipal a accepté les modifications du règlement intérieur du cimetière communal concernant essentiellement les dimensions des concessions de l'ancien cimetière.

#### Alimentation électrique d'une parcelle à Roprie

Le conseil municipal a approuvé les travaux d'alimentation électrique de la parcelle cadastrée section C n°456, en précisant que les frais de raccordement restent à la charge du pétitionnaire.

#### Voie

Le Département souhaite reclasser la Route Départementale 87 en voie communale. Le Département s'engage à effectuer des travaux de réfection de la route avant déclassement.

Le conseil municipal a accepté de reprendre dans le domaine communal une partie de la RD 87 pour une distance de 725 m, partie mitoyenne avec Garat, en contrepartie d'une soulte de 540 €. Elle sera inscrite au registre de la voirie communale.

#### Régie transport

Pour financer les travaux de réparation du bus, le conseil municipal a accepté de verser une subvention de 5 000 € au budget annexe régie transport.

#### Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le conseil municipal a accepté d'admettre en non-valeur des créances périscolaires irrécouvrables pour un montant de 32,31 €.

#### SPL GAMA

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel 2020 de la SPL GAMA dont la commune de Dirac est actionnaire.

#### Charte pour la promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics

Le conseil municipal a approuvé la nouvelle Charte pour la promotion de l'emploi et de l'insertion dans les marchés publics, proposée par GrandAngoulême. Elle invite, notamment, les maîtres d'ouvrage à inclure dans leurs marchés des clauses d'insertion imposant la réservation de 7% de la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des marchés à des personnes éloignées de l'emploi.



# Délibérations du Conseil municipal

10 novembre 2021

## Personnel communal

Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 9,35 heures hebdomadaires annualisées pour améliorer les services périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Budget : décision modificative n°2

Le conseil municipal a décidé de modifier certains articles du Budget communal. Il s'agit de frais de parution pour les marchés « Aménagement de la mairie » et « Voirie 2021 » et d'honoraires pour les travaux du cabinet médical.

Désignation de l'article		Section Investissement	
Chap/Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
041-2031	Opération d'ordre Intégration frais d'études		+ 2 400,00 €
041-2033	Opération d'ordre Intégration frais de parution		+ 1 419,46 €
041-21318	Opération d'ordre Intégration frais d'études	+ 2 400,00 €	
041-21311	Opération d'ordre Intégration frais de parution	+ 709,73 €	
041-2151	Opération d'ordre Intégration frais de parution	+ 709,73 €	

## Budget : décision modificative n° 3

Le conseil municipal a décidé de modifier certains articles du Budget communal. Il s'agit des frais d'études et des travaux concernant le cabinet médical.

Désignation de l'article		Section Investissement	
Chap/Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
041-238	Opération d'ordre intégration travaux cabinet médical		+ 206 000,00 €
041-213118	Opération d'ordre Intégration frais d'études et travaux cabinet médical	+ 206 000,00 €	

## Régie transport :

Le conseil municipal a accepté de verser une subvention de 1 500 € au budget annexe régie transport afin de régler les prochaines factures d'entretien du bus.

## Convention de service « Santé, hygiène et sécurité au travail » du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente :

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention de service « Santé, hygiène et sécurité au travail » du Centre de Gestion et de souscrire aux services suivants :

- Médecine du travail
- Fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité
- Conseil en hygiène et sécurité
- Dispositif de signalement : plateforme numérique + fonction de référent externalisée

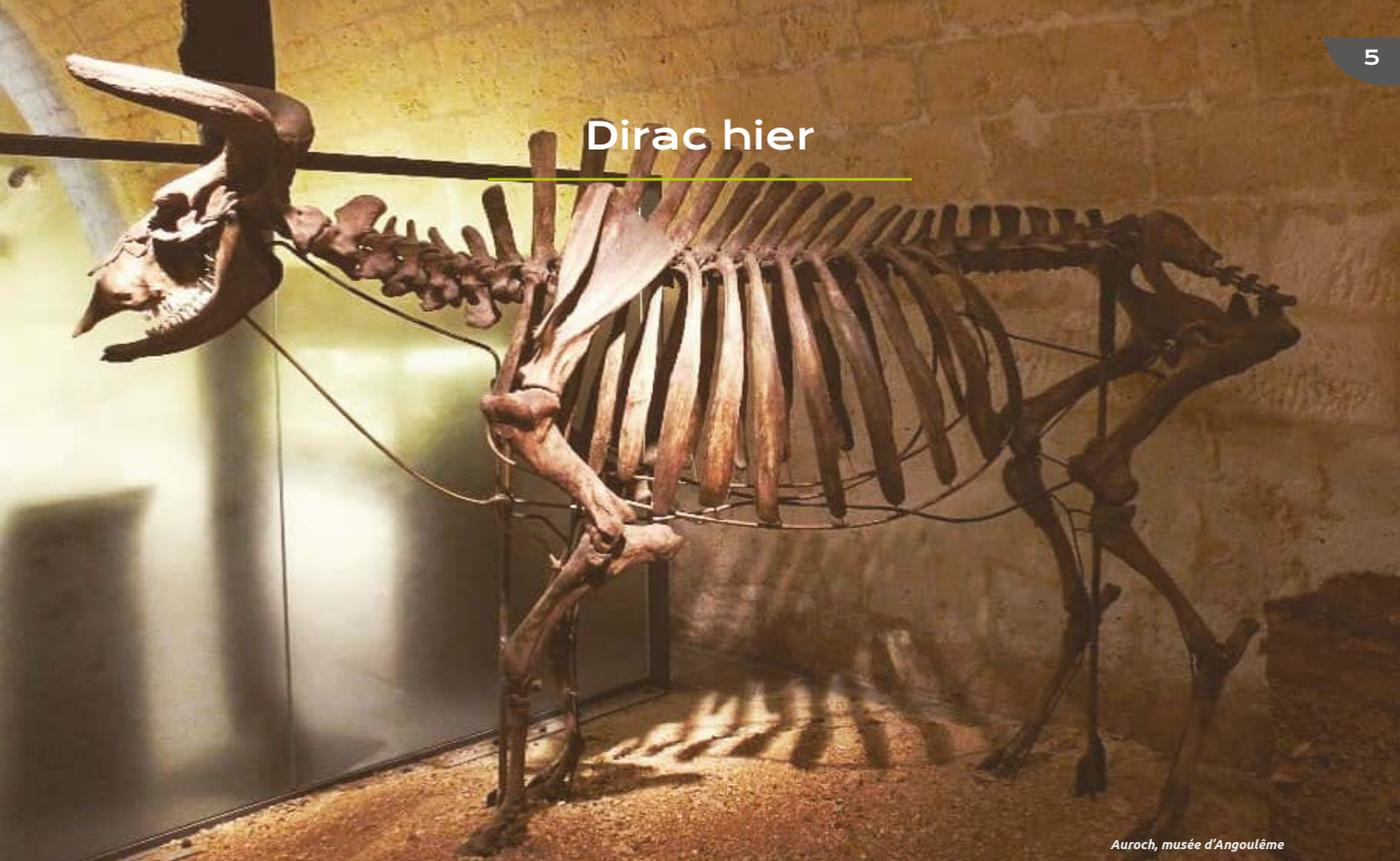
## Classement de chemins privés de la commune en chemins ruraux :

Le conseil municipal a approuvé la régularisation en chemins ruraux des parcelles suivantes :

- parcelles cadastrales n°2200, 2202, 2205 et 2069 de la section B à régulariser en CR n°2 des Maisons Blanches à Lyon, comme indiqué sur le plan n°1
- parcelles cadastrales n°2560 et 2563 de la section B à régulariser en CR non dénommé.



## Dirac hier



Auroch, musée d'Angoulême

**Si l'histoire ne débute pas partout au même moment, celle de Dirac se fait discrète à ses débuts. Dirac est situé dans un riche contexte archéologique présentant une concentration de sites préhistoriques et la présence d'affleurements de silex crétacés.**

Autour de nous, les grottes de Montgaudier, du Quéroy, livrent leurs trésors en pointes, lames de silex, aiguilles, grattoirs, lissoirs, attestant d'occupations humaines successives sur notre territoire.

Les fouilles préventives réalisées en 2010 sur le terrain militaire du Chêne Vert ont mis à jour près de 25 000 pièces d'outillage et de silex qui présument d'un atelier de taille moustérien, prouvant l'activité humaine au Paléolithique Moyen appelé aussi Âge de la Pierre taillée (entre 350 000 et 45 000 ans avant notre ère).

Les hommes vivaient à l'entrée des grottes, éclairées et chauffées par le soleil ou sous de simples surplombs rocheux appelés abris sous roche. Les vallées de l'Anguienne, des Eaux-Claires et de l'Échelle (Roc de Sers), toutes proches du Chêne Vert, présentent ce genre d'abris propices à la présence humaine.

D'autres outillages recueillis en surface à la Petite Courrière à Torsac témoignent par contre d'un habitat de plein air.

Ainsi, la vie s'est installée lentement et progressivement, marquée par l'alternance de périodes froides et d'autres plus tempérées, hommes et animaux s'adaptant aux différents climats.

On a découvert ainsi dans la grotte du Quéroy toute proche, des squelettes de rennes et antilopes saïga et aux sources des Eaux-Claires à Torsac, un auroch. Ces squelettes sont exposés au Musée d'Angoulême.

Au Néolithique, entre 5 800 et 2 800 ans avant notre ère, à l'Âge du Bronze ancien et moyen, des contacts et échanges s'établissaient entre les différentes régions.

Comme partout dans notre pays avec la révolution néolithique, les hommes se sédentarisent, cultivent et pratiquent l'élevage.

Notre territoire qui ne s'appelle pas encore Dirac s'éveille... mais ceci est une autre histoire.



Pointes de flèches

## Sécurité

# La vitesse dans les villages

Le conseil départemental a procédé à des relevés de vitesse pour répondre à la demande de la commune.



## RD 101 Le Bourg

- Période du relevé : **26 au 31/01/2021**
- Vitesse limitée à : **50 km/h**

Trafic moyen journalier:

**1430 véhicules dans les 2 sens** dont 3,92 % de poids lourds. La classe de trafic cumulé, calculée sur une durée de vie de 20 ans correspond à une classe **TC2**.

**Sens 1 : D 939 ----> D 101**

39 % des usagers VL circulent à plus de 50 Km/h, dont 38,5 % dans la tranche 50-70 Km/h et 0,5 % dans la tranche 70-90 km/h. 33 % des usagers PL circulent à plus de 50 Km/h, uniquement dans la tranche 50-70 Km/h.

Vitesse moyenne : **VL = 48 km/h • PL = 46 km/h.**

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers (V85) : **VL = 57 km/h PL = 56 km/h.**

**Sens 2 : D 101 ----> D 939**

47,5 % des usagers VL circulent à plus de 50 Km/h, dont 47 % dans la tranche 50-70 Km/h et 0,5 % dans la tranche 70-90 km/h.

35 % des usagers PL circulent à plus de 50 Km/h, uniquement dans la tranche 50-70 Km/h

Vitesse moyenne : **VL = 49 km/h • PL = 46 km/h.**

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers (V85) : **VL = 58 km/h • PL = 56 km/h.**

### Commentaires

Seules les vitesses moyennes sont inférieures à la vitesse réglementée de 50 km/h.

On ne notera pas de réel problème de vitesse.



## Roprie (avec radar pédagogique)

Route départementale N° 104 dans la traversée de « Roprie »

- Période du relevé : **du 6 au 12/09/2021**
- Vitesse limitée à : **50 km/h**

Synthèse de l'analyse du jeudi 14/10/2021 à 00:00 au mardi 19/10/2021 à 23:00												
Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2				Sens cumulé			
	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL
Total sur la période	2607	2487	120	4,60	2749	2609	140	5,09	5356	5096	260	4,85
Moyen journalier	435	415	20	4,60	458	435	23	5,02	893	849	44	4,82
Moyen horaire	18	17	1	5,56	19	18	1	5,26	37	35	2	5,41
Moyen de jour	419	400	19	4,53	443	420	23	5,19	862	820	42	4,87
Moyen de nuit	15	15	0	0,00	16	15	1	6,25	31	30	1	3,23
Moyen jours ouvrés	477	451	26	5,45	503	473	30	5,96	979	924	55	5,62
Moyen sam. & V.F.	397	385	12	3,02	402	389	13	3,23	799	774	25	3,13
Moyen dim. & fériés	303	299	4	1,32	337	329	8	2,37	640	628	12	1,88

### ANALYSE DES VITESSES

**Sens 1 : D 25 (sers) ----> D 939**

Vitesse moyenne : **50 km/h.**

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers (V85) : **63 km/h.**



**Sens 2 : D939 ----> D25 (Sers)**

Vitesse moyenne : **50 km/h.**

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers (V85) : **62 km/h.**



Les moyennes sont calculées à partir des totaux de la période cadrée sur des jours entiers.

Vitesse (Km/h)	Sens 1			Sens 2			Sens cumulé		
	TV	VL	PL	TV	VL	PL	TV	VL	PL
Moyenne/période	55	55	52	56	57	50	56	56	51
Moyenne de jour	55	55	52	56	57	50	56	56	51
Moyenne de nuit	57	57	52	59	60	53	58	58	52
Nombre d'exès de vitesse	17	17	0	29	28	1	46	45	1
V85	66	67	65	67	68	65	67	67	65
V50	55	55	52	56	57	52	56	56	52
V15	43	43	42	45	46	36	44	44	40

Les moyennes sont calculées à partir des totaux de la période.

V85, V50, V15: Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%, 50%, 15 % des usagers

### Commentaires

Les vitesses moyennes sont égales à la limitation alors que les V85 sont supérieures à la vitesse réglementée de 50 km/h.

On constate donc un problème de vitesse au vu des pourcentages d'exès et des tranches de vitesses.



## La Grand Fond (avec radar pédagogique)

Route Départementale  
N°104 dans la traversée  
de «La Grand Fond»

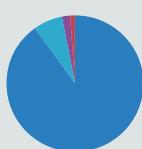
- Limitation de vitesse :  
**50 km/h**
- Période du relevé :  
**du 14 au 20/09/2021**

### ANALYSE DES VITESSES

#### Sens 1 : D 939 ----> Dirac

Vitesse moyenne : **42 km/h**

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers  
(V85) : **48 km/h**

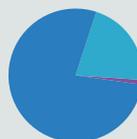


	<= 50 km/h : 3 819 - (91,80 %)
	<= 51 - 70 km/h : 336 - (8,08 %)
	<= 71 - 90 km/h : 4 - (0,10 %)
	<= 91 - 110 km/h (et +) : 1 - (0,02 %)

#### Sens 2 : Dirac ----> D 939

Vitesse moyenne : **45 km/h**

Vitesse en-dessous de laquelle roulent 85% des usagers  
(V85) : **52 km/h**



	<= 50 km/h : 3 369 - (78,62 %)
	<= 51 - 70 km/h : 901 - (21,03 %)
	<= 71 - 90 km/h : 15 - (0,35 %)
	<= 91 - 110 km/h (et +) : 0 - (0 %)

#### Commentaires

Seule la V85 est supérieure à la vitesse réglementée de 50 km/h.

On ne constate pas de problème de vitesse au vu des pourcentages d'excès et des tranches de vitesses.



## Les Maisons Blanches

- Période du relevé :  
**du 9 au 13/09/2021**
- Vitesse limitée à :  
**70 km/h**

#### Trafic moyen journalier:

**613 véhicules dans les 2 sens** dont 6,36 % de poids lourds.

La classe de trafic cumulé, calculée sur une durée de vie de 20 ans correspond à une classe TC1.

#### Sens 1 : D 104 ----> D 41

29% des usagers 2R circulent à plus de 70 Km/h, dont 23% dans la tranche 70-90 Km/h et 6% dans la tranche 90-110 km/h.

42% des usagers VL circulent à plus de 70 km/h, dont 38% dans la tranche 70-90 km/h et 4% dans la tranche 90-110 km/h.

30% des usagers PL circulent à plus de 70 km/h, uniquement dans la tranche 70-90 km/h.

Vitesse moyenne : 2R = **54 km/h** • VL = **68 km/h** • PL = **63 km/h**.

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers  
(V85) : 2R = **83 km/h** • VL = **79 km/h** • PL = **76 km/h**.

#### Sens 2 : D 41 ----> D 104

18% des usagers 2R circulent à plus de 70 km/h, dont 11% dans la tranche 70-90 km/h et 7% dans la tranche 90-110 km/h.

39,5% des usagers VL circulent à plus de 70 Km/h, dont 36,5% dans la tranche 70-90 km/h et 3% dans la tranche 90-110 km/h.

30,5% des usagers PL circulent à plus de 70 Km/h, dont 29,5% dans la tranche 70-90 Km/h et 1% dans la tranche 90-110 km/h.

Vitesse moyenne : 2R = **50 km/h** • VL = **66 km/h** • PL = **60 km/h**.

Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers  
(V85) : 2R = **74 km/h** • VL = **79 km/h** • PL = **79 km/h**.

#### Commentaires

Seules les vitesses moyennes sont inférieures à la vitesse réglementée de 70 km/h. On notera un léger problème de vitesse avec peu d'excès.

Le trafic PL est essentiellement constitué de porteurs 2 essieux.

#### Dans le sens 1 D 104 vers D 41 :

- > 10 usagers VL > à 100km/h et < à 110 km/h.
- > 2 usagers VL > à 110 km/h et < à 120 km/h.

#### Dans le sens 2 D 41 vers D 104 :

- >10 usagers VL > à 100km/h et < à 110 km/h.

## Travaux et voirie

### Bâtiments communaux

#### Cabinet médical

49, route de Torsac

Les travaux de réhabilitation de la salle des associations en cabinet médical et de la bibliothèque en cabinet infirmier, ont débuté en novembre 2020 pour se terminer fin mars 2021, avec mise à disposition début avril.

**Le coût des travaux est de 173 140 € HT.**

Les dotations de l'État, de la Région et du Département sont de l'ordre de 78 % du montant total.

L'autofinancement est de 22 %.



#### Logement

Place de l'Église

Suite au départ de la locataire de la maison communale au 226 rue du Bourg.

En juin - juillet des travaux de remise en état intérieur ont été réalisés :

- installation d'une pompe à chaleur « air-air »
- peinture de l'ensemble du logement.

**Coût des travaux : 7357,90 € H.T.**

Un nouveau locataire a pris possession des lieux. Bienvenue à ce nouvel habitant !

### Cimetière

#### Reprise de concessions

La procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon ou présentant des dangers étant terminée, la commune a fait exhumer 18 concessions dans le carré D de la partie ancienne du cimetière.

### Voirie

#### Technique et sécurité

Rue du Châtelard

Afin de sécuriser cette rue principale du village des Ribondaines, tant pour les piétons que pour les automobiles, un aménagement de sécurité (plateau surélevé) a été réalisé à la demande des riverains, limitant la vitesse à 30 km/h.

Un aménagement similaire limitant la vitesse est déjà en place Routes de la Reinerie et du Stade.

Pour que la vitesse de l'Allée de la Croix et des Rues de la Fontaine et de la Tranchade soient identiques, celles-ci sont limitées à 30 km/h.

Les travaux avaient pour but de récupérer les eaux pluviales en inversant les profils de la route vers un réseau à ciel ouvert déjà existant.

Pour cela, il a fallu déstructurer le fond de forme de la rue, mettre en place des bordures pour canaliser les eaux et refaire les bons profils.

**Les travaux ont débuté le 6 septembre et ont été réceptionnés le 12 octobre 2021.**

**Le coût de l'opération est de 92581,70 € HT.**

**Les dotations de l'État et du Département allouées sont d'un montant total de 8687 €.**

C'est l'entreprise des Pompes Funèbres JOBIT qui a réalisé les travaux. Ces travaux d'exhumation faisant partie des concessions à reprendre seront aussi réalisés dans les 3 autres carrés restants, à raison de 1 carré par an.

Suite à ces reprises, de nouveaux emplacements sont disponibles à la vente dans l'ancien cimetière.

**Coût des travaux : 6 850 €.**



#### Travaux d'entretien ponctuels des bas-côtés

Voies communales

Ces travaux consistent au fauchage et l'élagage des bas-côtés, en juin et octobre par une entreprise privée. L'été 2021 ayant été pluvieux un fauchage ponctuel supplémentaire a été effectué en août.

#### Travaux paysagers

Parkings des commerces

Remplacement au printemps 2021 des végétaux qui étaient en mauvais état, dans les alvéoles de parking, par des arbustes résistant à la sécheresse et moins consommateurs d'eau. Travaux réalisés par les agents communaux.





### Fibre optique chez l'habitant

L'installation du réseau principal aérien est réalisée sur le secteur ouest de la commune du village du Pouyaud au village du Lion (environ 110 prises de connexion sont prévues pour le secteur).

**La date prévisionnelle de l'ouverture commerciale est pour février 2022.**

Le village du Lion pourra être servi en décalé du fait que le réseau vient d'Angoulême et pose des problèmes administratifs.

Les villages desservis par des chemins privés n'ont actuellement pas de ligne allant au village.

Cette ligne entre le réseau principal et l'habitation sera posée lors de la commercialisation avec le fournisseur.



### Effacement de réseaux ENEDIS

Les travaux d'effacement des réseaux aériens d'ENEDIS haute tension (Village de Cheneau commune de Garat à Roprie - tuilerie Malabre) ont débuté en juin 2021 pour se terminer au premier trimestre 2022.

## Projets 2020-2026

### Traversée du Boisseau : la sécurité avant tout

Dans le cadre de l'aménagement et de la mise en sécurité de la RD 939 en l'occurrence la traversée du Village du Boisseau (Dirac- Garat), le service spécialisé en aménagements routiers du Département a élaboré un projet de réaménagement de la traverse du « Boisseau » avec la création de trottoirs, d'un double tourne-à-gauche, de 2 arrêts de bus sécurisés ainsi que la reprise du réseau pluvial et la suppression de certains accès directs sur la RD 939. Cette importante opération de sécurité est envisagée par le Département en 2023. Le coût d'une partie des travaux sera supporté par la commune.

Afin de vous présenter le projet établi par le Département en relation avec les communes de Dirac et de Garat, **une réunion de présentation est prévue en mars 2022.**



### Réhabilitation du Centre Bourg

Actuellement 4 projets retiennent l'attention de l'équipe municipale.

- 1) la réhabilitation de l'îlot central, composé de bâtiments entre la Rue du Bourg et la Rue de Sainte Catherine, en appartements,
- 2) la réhabilitation de l'ancienne carrosserie,
- 3) la sécurisation de la Route Départementale 101 (de l'intersection D 101 - D 104 jusqu'au cimetière) et la place des Rampeaux,
- 4) le lotissement Rue de l'Église.

Ces projets sont à l'étude de faisabilité sur le plan technique et financier.

**Une réunion publique vous sera proposée au premier semestre 2022.**



# Le compostage

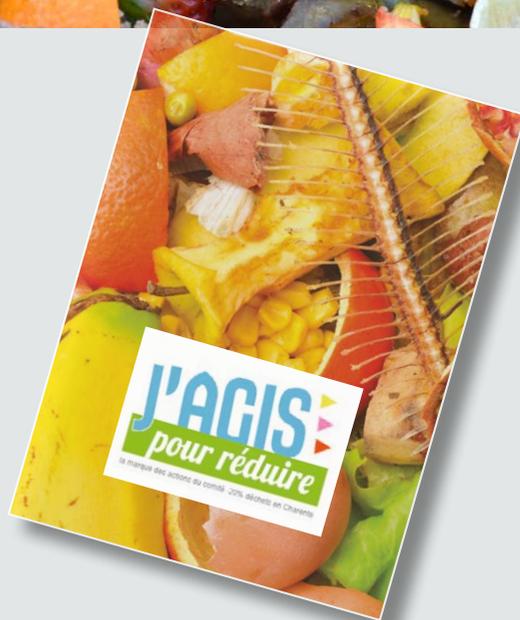
## pour réduire et valoriser ses déchets



**Restes de repas, épluchures, aliments non consommés, végétaux... Il reste encore dans nos poubelles près d'un quart de déchets organiques qui peuvent être valorisés.**

**En Charente, ils représentent l'équivalent de 107 kg sur 574 au total par an par habitant et constituent un enjeu de taille en matière de réduction, de tri et de valorisation.**

**Soumis à la réglementation, le compostage deviendra bientôt obligatoire, au même titre que le tri des emballages recyclables...**



### 2024 : le tri des biodéchets

La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la directive européenne déchets prévoient l'obligation, au 31 décembre 2023 au plus tard, du tri à la source des biodéchets pour tous les déchets alimentaires comme les épluchures et restes de repas, et les déchets naturels biodégradables comme les végétaux.

La réglementation vise à la fois à valoriser un maximum de ressources organiques compostables, mais aussi à réduire les quantités en luttant notamment contre le gaspillage alimentaire.

Citoyens, restaurateurs, professionnels, distributeurs, collectivités... sont tous concernés.

L'ensemble de la chaîne de production doit se mobiliser et s'organiser d'ici là.

### Limiter la hausse des coûts de gestion

Détourner les déchets alimentaires de nos poubelles et les valoriser, c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement. Laissés dans les sacs noirs, ces déchets prennent le chemin des centres de stockage alors qu'ils peuvent retourner à la terre.

Pour chaque tonne de déchets arrivant sur le site de traitement de Ste-Sévère, la collectivité paie une Taxe Générale sur les Activités Polluantes de 25 € la tonne qui passera à 65 € en 2025.

Cette évolution va entraîner une très forte hausse du coût de gestion des déchets. A lui seul, le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens 1,2M€/an.

Quant aux végétaux apportés en déchèterie, ils nécessitent d'agrandir certains sites et de multiplier les transports pour les acheminer vers les plateformes de compostage.

Le compostage des végétaux apportés en déchèterie a un double impact pour le citoyen : celui de son déplacement et celui du traitement. Le coût de transport et de traitement des végétaux en Charente représente 49 € HT la tonne.



### Un double impact environnemental

Composés en grande partie d'eau, les biodéchets sont des déchets qui fermentent.

Leur mise en décharge émet donc des gaz à effet de serre (GES). Et les conditions dans lesquelles se produit cette dégradation conduisent à l'émission de méthane dans l'atmosphère, gaz dont l'impact sur le réchauffement climatique est 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>.

Les biodéchets libèrent aussi des jus qui, dans les centres de stockage, vont se mêler aux eaux de pluie créant des rejets polluants : des biogaz et des lixiviats.

Ceux-ci concentrent des polluants et substances toxiques dangereux pour l'environnement. Pour être collectés et traités correctement, la collectivité utilise des technologies extrêmement coûteuses.

### Un programme fort d'actions

Deux enjeux forts ont été inscrits au programme local de prévention des déchets 2020/2025 :

- réduire les biodéchets dans les ordures ménagères pour limiter l'enfouissement,
- valoriser les végétaux le plus localement possible pour limiter les apports en déchèterie.

Le programme « *J'agis pour réduire* » engage donc de nombreuses actions d'accompagnement allant dans ce sens sur l'ensemble du territoire charentais :

- mise à disposition gratuite de composteurs (offre gratuite du 1er composteur 400 litres plastique - ou payante pour un équipement supplémentaire ou spécifique bois ou gabarit supérieur)
- mise à disposition gratuite de lombricomposteurs pour les appartements sans jardin, avec formation préalable
- aides financières pour l'acquisition de poules (2 poules minimum = 15 €) et d'un poulailler (50% du montant de la facture TTC plafonné à 75 €)
- déploiement de points de compostage de quartier ou en pied d'immeubles...

Tous les détails sur le site [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)

### Quelques chiffres :

- 26,3 kg/an/habitant de biodéchets dans les sacs noirs charentais
- 30 kg/an/habitant de nourriture encore emballée jetée dans les poubelles en France
- 81 kg/an/habitant de déchets verts apportés en déchèterie en Charente

**calitom**  
service public des déchets



## Implantation d'un site de compostage

### Lotissement « *Champ de la Croix* »



#### Qu'est-ce que c'est le compostage ?

C'est un processus naturel de décomposition des déchets organiques par des microorganismes, en présence d'oxygène.

#### Un site de compostage public c'est quoi ?

C'est l'installation de composteurs de grande capacité (800 l) sur un espace public, destinés aux usagers résidant en zone urbaine.

Les usagers trient, le service déchets ménagers s'occupe du reste !

Effectivement GrandAngoulême fournit : les composteurs, les bio-seaux, le matériel de communication, le suivi et l'entretien du site.

#### Pourquoi composter ?

Aujourd'hui 43 % des pavillons de l'agglomération sont équipés de composteurs individuels.

La loi de la Tranquillité Énergétique pour la Croissance Verte, impose que chaque citoyen d'ici 2025 ait à sa disposition une solution pour valoriser ses bio déchets.

Ce dispositif de compostage pourrait diminuer 1/4 des OMR (Ordures

Ménagères Résiduelles) par an de GrandAngoulême.

Après l'avis positif des habitants du lotissement, il a été demandé au service déchets ménagers de GrandAngoulême de définir les emplacements des composteurs accessibles à tous.

Début 2022, 3 composteurs bois de 800 litres chacun seront installés en bordure du bassin d'infiltration du lotissement, rue de l'Olivier.

#### Pourquoi 3 composteurs ?

Celui du milieu servira aux apports des résidents, celui de droite servira au stock de broyat et le troisième à la maturation du compost.

## Portrait



# Rémi Sarrat

5<sup>ème</sup> adjoint

### Marié, âgé de 71 ans

Originaire de Mayenne, je suis arrivé en Charente en 1981 suite à une mutation professionnelle et à Dirac en 1994.

Durant mon activité professionnelle, j'ai été cadre à la MSA puis directeur de Mutualia Charente Poitou Limousin jusqu'en 2003.

Parallèlement à cela, j'avais une passion pour le sport automobile que j'ai pratiqué à forte dose pendant 30 ans, ce qui m'a amené aussi à créer à Dirac la SARL Auto Sport 16 pour la conception, la location et l'entretien de voitures de courses.

A 53 ans, avec mon épouse, nous avons décidé de changer de vie pour satisfaire une passion commune, voyager. Nous sommes alors devenus guides accompagnateurs pour une agence de voyages du Calvados, spécialisée dans les voyages en camping-car dans le monde entier et avons effectué de nombreux reportages pour la revue Camping Car Magazine.

Dès mon arrivée à Dirac, j'ai souhaité m'intégrer à la vie de la commune et j'ai rejoint le comité des Fêtes, dont j'ai été président pendant 7 ans.

Je suis conseiller municipal depuis 2014 et 5<sup>ème</sup> adjoint depuis 2020.

Les équipes municipales précédentes ont préparé l'avenir de Dirac en prenant des décisions réfléchies tant sur le plan des projets que de leurs financements. Il est donc particulièrement agréable de continuer dans cette direction.

Les réalisations telles que l'école, les commerces, le cabinet médical vont totalement dans le sens de ma vision de l'évolution de Dirac et c'est pourquoi j'ai souhaité m'engager plus dans la vie de la commune en tant qu'adjoint.

Je suis en charge des relations avec les commerçants et les associations et j'ai largement contribué à la création puis au suivi de l'aire de camping-cars de Dirac.

Mes motivations principales sont de participer au développement et à l'évolution de la commune, tout en lui conservant un environnement harmonieux et convivial, et ce au sein d'une équipe solidaire emmenée par Anne-Marie Terrade.

## Retour sur ...

### N'oublions pas nos aînés

L'équipe municipale organise traditionnellement chaque année le repas des aînés qui réunit une centaine de convives.

Malheureusement, COVID oblige, il n'a pas été possible d'organiser en 2021 ce moment de rencontre et de convivialité.

Nous avons donc choisi d'offrir à chacun de nos aînés nés avant 1950 un bon d'achat à consommer chez nos commerçants (épicerie, boulangerie, boucherie, restaurant, salon de coiffure).

Ainsi, 179 personnes ont bénéficié de ce geste leur montrant que nous ne les oublions pas.

De même, une belle plante a été offerte à la résidence Clairbois en fin d'année.

Nous espérons pouvoir reprendre notre traditionnel repas en 2022 et si tout va bien, il aura lieu le 6 mars.

### Lutte contre l'influenza aviaire

Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a décidé de placer l'ensemble du territoire national métropolitain en niveau de risque « élevé » le 5 novembre 2021.



Les mesures suivantes s'appliquent dès cette date à tous les détenteurs professionnels, ainsi qu'aux particuliers :

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux
- interdiction de rassemblement d'oiseaux (foires, expositions)
- interdiction des transports et lâchers de gibier à plumes
- interdiction d'utilisation d'appelants.

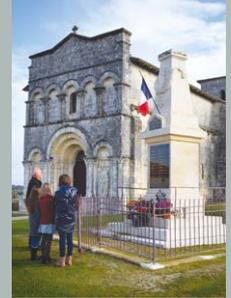
Par arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire, les propriétaires de volailles doivent déclarer leurs basses-cours à la mairie à l'aide du CERFA 15472.

### Cérémonie du 11 novembre

Les Diracois étaient au rendez-vous ce 11 novembre, dont de nombreux enfants, heureux et fiers de se retrouver pour commémorer ensemble l'armistice.

Un moment convivial a clôturé la matinée.

Nous espérons que nous pourrions à nouveau nous retrouver pour la cérémonie du 8 mai 2022.



### École élémentaire

Depuis la rentrée de septembre, les consignes sanitaires ont obligé nos agents à des manipulations diverses pour les aménagements des espaces de restauration (2 salles, puis 1, puis 2...). L'organisation des repas et de la garderie a donc suivi ces contraintes, grâce au dévouement de toute l'équipe périscolaire.

Le bus nous a causé quelques soucis de maintenance, et nous avons dû suspendre le service transport pendant quelques jours. Un grand merci à tous les parents qui, compréhensifs, ont dû modifier leurs horaires (surtout pour les enfants de maternelle).

Comme chaque année, le repas des « GASTRONOMADES » a régalé nos petits avec ses saveurs inédites, suivi par le traditionnel repas de Noël, tous deux savamment élaborés par Angéline et son équipe.

#### MENU GASTRONOMADES

*Velouté de céleri avec céleri frit & son cappuccino au persil*

*Filets de volaille braisés au foin, carottes (orange, jaune, pourpre) et panais rôtis au four*

*Croustillant de pain d'épices & crème mousseline aux pommes et à la vanille servis avec un sirop de vanille.*



## Actualités



### Bourse aux jouets du 17 octobre 2021

Le 17 octobre dernier, l'APE de Dirac, avec l'aide de la mairie, a organisé sa bourse aux jouets annuelle, dans la salle des fêtes municipale.

Avec un taux de fréquentation continu, plus de 450 personnes sont venues chiner auprès de la trentaine d'exposants présents, qui ont proposé divers jouets, vêtements et/ou affaires de puériculture pour le plus grand bonheur des visiteurs.



Comme chaque année, les sommes récoltées seront reversées à notre école pour financer les sorties et fournitures scolaires. Un grand merci à tous les participants ; visiteurs, exposants et surtout bénévoles pour leur aide tout au long de la journée. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

### Le défilé d'Halloween du 31 octobre 2021



Cette année, pour la première fois sur les trottoirs diracois, allant de la résidence Clairbois jusqu'au lotissement Champ de la Croix, en contournant l'École des Saveurs, l'APE a proposé un défilé à l'occasion d'Halloween.

Aussi, bravant la pluie, près d'une trentaine de sorcières, vampires, professeurs de Poudlard, dinosaures et autres zombis, hauts comme trois pommes, ont défilé en proposant « des bonbons ou un sort ! ».

Leurs monstrueuses frimousses sont allées saluer nos anciens à la résidence Clairbois avant d'aller terroriser les habitants.

Après avoir dévalisé les marmites de bonbons et découvert que même les grands pouvaient être d'affreux jojo, nos petits monstres ont terminé leur circuit dans la cour de l'ancienne école pour boire un dernier verre offert par l'APE.

Un grand merci à tous les résidents de Clairbois et à leur animateur pour leur accueil, ainsi qu'à tous les habitants ayant participé pour le plus grand plaisir des enfants.

Ce merveilleux moment sera certainement proposé à nouveau l'an prochain, alors gardez bien vos balais et autres accessoires... Vous aurez peut-être la visite de nos petits monstres à nouveau.

### « Lumière sur le Téléthon »

C'est le thème de la 35<sup>ème</sup> édition qui s'est tenue le week-end du 4 décembre.

L'APE a organisé une vente de bracelets lumineux dans le hall de l'école des saveurs. Plusieurs enfants étaient présents et leur bonne humeur a assuré le succès de la vente.

À la nuit tombée, les enfants et leurs parents se sont retrouvés dans la cour de l'ancienne école pour former un cœur géant illuminé. Puis, malgré le froid, ils ont mis le feu au dancefloor !

L'APE remercie les habitants de Dirac, la mairie, Émeric notre super DJ et bien sûr tous les enfants qui se sont mobilisés et ont ainsi permis de récolter 192 € pour le Téléthon.

Contact : Nicolas Sicard (Président) - 06 76 07 71 35  
ape.dirac16@gmail.com <<



### Ateliers Art et Nature



La question de la nature et des jardins inspire la réflexion artistique depuis toujours.

Des événements comme le festival des jardins de Chaumont invitent de nombreux artistes à penser les liens entre création, esthétique, nature et problématiques environnementales et sociétales.

À toutes sortes d'échelles, la question du paysage est plus que jamais d'actualité et d'importance dans nos quotidiens. Deux artistes invitées à l'école d'art ont accompagné des élèves à leur manière.

Ihinzta-Chloé Hargous, photographe, présente le résultat d'un parcours photographique entre Fléac, Angoulême et Dirac. Caroline Martin, artiste-paysagiste, a proposé des ateliers hebdomadaires depuis la rentrée sur le site de Dirac sur le thème du végétal.

Lors d'un nouvel atelier Art et Nature, elle a mené avec ses élèves des expérimentations de modelage avec l'argile, le moulage en plâtre, le dessin et la photographie en s'inspirant des formes de la nature et du paysage.

Entrée libre





ÉCOLE

## L'école a des projets plein la tête

Cette année, 75 élèves sont répartis au sein de 3 classes : CP/CE1, CE1/CE2, et CM1/CM2. Malgré la crise sanitaire, l'école continue à élaborer de nouveaux projets.



Visite chez M. Tranchet

En plus d'école et cinéma, du prix des incorruptibles pour tous, du championnat de lecture à voix haute pour les CM1 /CM2 et des projets artistiques avec l'aide de l'Épiphyte, les élèves du CE1 au CM2 partiront fin mars, 8 jours en classe transplantée à Saint-Lary. Ils pourront ainsi peut-être goûter aux joies de la neige et découvrir un tout nouvel environnement.

Merci à la mairie pour son aide financière et à l'association des parents d'élèves qui met en place des actions innovantes pour aider à la réalisation de ce projet.

Nous n'oublions pas les CP qui, durant la même période, participeront à un projet en arts plastiques.

Depuis mi-septembre, nous avons également la joie de nous occuper, grâce à Angéline, de 6 nouvelles poules et, grâce au papa de Naël et Léane, de poissons et crevettes !

Enfin, nos élèves (les plus grands pour l'instant) se familiarisent peu à peu à leur espace numérique de travail (One) à partir duquel parents et enfants peuvent communiquer, trouver des documents, vidéos, photos en lien avec la vie de classe ou de l'école.

Nous nous essayons enfin, à la « classe-dehors » qui permet à travers de nombreuses activités et projets, d'apprendre autrement hors de la classe.

L'équipe enseignante



Emballer à la manière de Christo



CLAIRBOIS

## Résidence Clairbois



**Malgré les événements sanitaires, l'animation à Clairbois n'a jamais vraiment cessé, même si elle était organisée en petits comités.**

Depuis quelques mois, les résidents ont retrouvé une vie « normale » ponctuée par un retour des intervenants extérieurs, des ateliers, des conférences, des spectacles et des sorties.

Avec grand plaisir, ils sont retournés au cinéma et ont repris leurs pérégrinations. Ainsi ils ont pu participer au « Géronto'Challenges » édition 2021 qui a eu lieu le 23 septembre à Chalais et qui est un rassemblement de résidents d'EHPAD de la Charente se mesurant dans des épreuves de mobilité et d'adresse. Au-delà du classement, la convivialité et les sourires sont toujours les grands gagnants de cette journée.



Pour Halloween, l'association des Parents d'élèves de Dirac avec son cortège d'enfants grimés est passée par Clairbois, les résidents enchantés par cette surprise n'ont pas manqué de remplir de friandises les poches de leurs jeunes visiteurs.

Le 2 novembre, nous avons lors d'une petite cérémonie familiale célébré les 100 ans de madame Jacqueline Dubois, résidente depuis 2016 de notre maison. Madame Terrade, maire de la commune, est venue lui offrir un bouquet fleuri.

Nos résidents sont déjà tournés vers l'année prochaine qui verra entre autre la réalisation d'un livre basé sur leurs souvenirs et leurs témoignages autour du thème du « progrès technique ».



## Vie associative

### ADMR Villebois et 3 forêts

**Dans les missions de l'ADMR Villebois et 3 forêts, la prévention de la perte d'autonomie, le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement, le soutien aux aidants font partie de son ADN.**

Plus que jamais, l'aide à domicile est précieuse contre l'isolement, surtout en milieu rural où elle est souvent la seule à passer quotidiennement chez les personnes.

250 clients, 20 communes dont la vôtre, un territoire comprenant deux anciens cantons essentiellement ruraux.

Ses principales activités, certifiées par l'AFNOR répondent aux besoins exprimés par les personnes dépendantes, leurs familles, les personnes en situation de handicap et à toute personne souhaitant l'accompagnement d'une Aide à domicile ou d'une Auxiliaire de vie :

- **Autonomie** : aide à la personne, ménage, entretien du linge, courses
- **Domicile** : ménage et repassage
- **Famille** : garde d'enfants à domicile
- **En partenariat avec les associations départementales** : soutien socio-éducatif, services soins infirmiers à domicile (Soins 16 -ADMR-, Croix Rouge, Mutualité Santé Services Charente)
- **Portage de repas**

La solidarité n'étant pas un vain mot, l'ADMR continue à mettre en place des actions de prévention à l'égard de nos seniors.

Les ateliers interrompus par le COVID se remettent en place et sont à destination de tout senior qui souhaite passer un bon moment. Attention, tous les seniors sont concernés ! De la commune, ou d'une autre commune du secteur, suivi par l'ADMR ou pas ! Et naturellement, ces ateliers sont gratuits !

- Mercredi de 14h à 17h, salle des associations à DIGNAC : jeux, atelier-mémoire, tablettes, belote accompagné d'un petit goûter
- Jeudi de 13h45 à 14h45, salle des associations à Villebois-Lavalette, gymnastique adaptée (très douce !) avec l'animateur (très gentil !) de Siel Bleu (organisme agréé par le Conseil départemental), de 14h45 à 17h suivi d'un goûter et d'un atelier jeux/ mémoire et tablettes numériques.

Il convient de contacter le 05 45 65 88 08 et demander Marie pour faire son inscription.

Un après-midi musical animé par une talentueuse accordéoniste et chanteuse, Valérie Combaud, destiné à l'ensemble des seniors de notre secteur et gratuit, s'est déroulé le 3 décembre à la salle des fêtes de Dignac.

### L'ADMR recrute.

Contact :

05 45 65 88 08

villeboiset3forets@

fede16.admr.org

ou écrire à : ADMR Villebois et 3 Forêts,  
3 Place du Champ de Foire 16410 DIGNAC



pour tous, toute la vie, partout

### G'La Pêche

La saison 2021-2022 vient de commencer pour notre association, avec en toile de fond toutes les contraintes sanitaires en vigueur actuellement.



J'aimerais dans un premier temps remercier tous les adhérents qui nous sont restés fidèles depuis le début de nos activités, et ce malgré les « confinements » répétitifs, et souhaiter la bienvenue à ceux qui nous ont rejoints cette année.

Notre effectif est en nette progression par rapport à l'année passée, ce qui est encourageant et nous permet de vous proposer de nouveaux cours.

Ainsi, à votre demande, nous avons mis en place un cours de Pilates le jeudi matin de 10h à 10h45 toujours à la salle des fêtes. Et pour vous offrir un plus grand choix, nous proposons également des activités « Bonus » une fois par mois, en général le samedi matin : rando, marche active et body zen.

Plusieurs manifestations sont programmées pour le premier semestre 2022 pour animer votre commune, si les contraintes sanitaires nous le permettent :

- le samedi 5 février 2022 à partir de 20h, en partenariat avec Dirac Loisirs et fêtes, nous vous invitons à venir danser sur des musiques des années 80 à nos jours, à la salle des fêtes de Dirac.

- le dimanche 8 mai 2022 sur le stade municipal, nous organisons un Grand Bric à Brac avec restauration rapide et buvette.

- et pour finir, le samedi 2 juillet, ce sera notre spectacle de fin d'année.

Si vous souhaitez faire du sport dans une ambiance sympathique, vous pouvez encore bien sûr nous rejoindre.

**Lundi:** > 17h30-18h30 Danse Enfant 4/10 ans

**Jedi:** > 10h-10h45 Pilates

> 18h30-19h30 Street Dance ados 11/16 ans

> 19h15-20h Pilates

> 19h30-20h30 Renfo, cardio, STEP...

> 20h-21h danse adulte

**Mercredi:** > 19h30-20h15 Zumba adulte

Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur notre site internet : [association-glapeche.jimdofree.com](http://association-glapeche.jimdofree.com)

Contact : Angélique - 06 10 77 18 37



## Valéchel Basket

**Le club de Valéchel Basket a débuté une nouvelle saison 2021-2022 depuis la rentrée de septembre, après deux saisons bien difficiles comme nombre d'associations sportives.**

Cette longue interruption sportive semble, cependant, avoir donné envie aux jeunes et moins jeunes de jouer et de s'amuser. Notre club a retrouvé un nombre de licenciés, notamment en jeunes, très intéressant. Gageons que les résultats de nos équipes nationales aux derniers JO y sont également pour quelque chose!

L'école de basket de Patricia est bien repartie avec une quinzaine d'enfants, et a même dû faire l'objet d'un nouveau créneau le mercredi après-midi pour les babies-basketteurs (5-6 ans). Les poussins (8-10 ans), sous la responsabilité de Lucie et Floriane sont engagés avec deux équipes en championnat. En benjamins mixtes, là aussi deux équipes avec leur entraîneur coach Arnaud. Les minimes garçons de Jérémie forment une bonne équipe sur laquelle le club fonde de beaux espoirs pour les prochaines saisons.

Cette saison, nous retrouvons également nos deux équipes seniors, en féminines et masculins, engagées en

championnat départemental, avec des joueurs et joueuses qui ont beaucoup de plaisir à se retrouver sur un terrain.

N'oublions pas l'équipe « *Loisirs* » de Philippe qui a également repris ses entraînements du vendredi soir à 21h, sport, rigolade et casse-croûte au programme!

Le club poursuit également son engagement avec l'ADAPEI16 et la fédération Française de Sport Adapté avec une équipe de Basket Adapté qui s'entraîne régulièrement à Dirac. D'ailleurs, le club organisera pour la quatrième fois un tournoi qualificatif régional en mars 2022.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre salle de Dirac, route du stade.

Contact : 06 20 93 38 93  
[valechel-basket@orange.fr](mailto:valechel-basket@orange.fr)  
[valechel.sportsregions.fr](http://valechel.sportsregions.fr)  
[f valechel.basket](https://www.facebook.com/valechel.basket)



U11



Séniors femmes



Séniors hommes

## Qi Gong Dao Yin

**Le Qi Gong Dao Yin (« tchi gong ») est un art corporel chinois ancestral ayant une action préventive sur la santé.**



Sa pratique aux mouvements lents et calmes équilibre le corps et l'esprit. Elle est une expérience qui apaise le mental, détend et régénère à la fois. Ses fondements s'appuient sur la médecine chinoise, elle-même nourrie de philosophie taoïste et bouddhiste.

Les préceptes de cette discipline sont le calme, la douceur avec soi-même et le respect de ses limites. En respectant ces principes elle est donc ouverte à tou(te)s, sans contre-indication. Elle ne comporte aucune compétition, pas même avec soi-même. Il s'agit juste de faciliter la circulation de l'énergie vitale.

Les séances comportent des étirements doux, des postures, des mouvements simples, répétés lentement.

Les saisons rythment le choix des mouvements et postures.

Gestes barrières respectés.

Cours : école de Dirac le mercredi de 19h à 20h.

Contacts : Yanick MARX - 05 45 60 65 97  
 Jacqueline MENTION - 05 45 60 63 64

## Gym Forme Dirac

ASSOCIATION  
**GYM FORME DIRAC**  
 MARDI 20h00 – 21h00

Stepper  
 Bâton de gym  
 Corde à sauter  
 Bracelets lestés 500g



**à la salle des fêtes de DIRAC**

Renseignements

06 21 51 07 27  
 Josiane CHARVIN  
 Présidente

06 78 50 79 63  
 Bégonia DOUCET  
 Secrétaire



Services à la personne  
 sur tout le département de la Charente

05 45 97 81 30

## Vie associative



### ASPTT

Pour tous contacts :

- **Football (école de foot) :**  
Philippe MENTION - 06 30 38 37 78
- **Danse de salon :**  
Michel FOUCAUD - 06 78 91 43 97
- **Course à pied :**  
Philippe MENTION - 06 30 38 37 78
- **Ski :**  
Olivier BOUTON - 06 87 60 09 50
- **Gym tonique :**  
Jacqueline CASTANO - 06 82 45 52 16
- **Gym douce :**  
Michel FOUCAUD - 06 78 91 43 97
- **Randonnée :**  
Marie Christine FAURE - 06 48 36 81 44
- **Pétanque :**  
Michel FOUCAUD - 06 78 91 43 97
- **Moto rando :**  
Jean CLAVEL - 06 30 14 80 76

### Dates à retenir : Séjour 1 d'une semaine ski à Courchevel (Alpes)

du 23 au 30 janvier 2022

La section ski de l'ASPTT propose tous les ans un séjour d'une semaine dans les Alpes.

Dans un esprit convivial et quel que soit votre niveau de ski, vous serez accueillis par une équipe dynamique avec cours (gratuits) de perfectionnement éventuels, le matin.

En 2022, c'est dans la station de Courchevel (domaine des 3 vallées) que nous séjournerons du 23 au 30 janvier.

Des week-ends ski ou rando ou raquettes sont également au programme.

Contact :  
Olivier BOUTON - 06 87 60 09 50



### Dirac loisirs et fêtes

Pendant ce second semestre, nous avons pu reprendre nos activités et vous proposer, avec comme seule contrainte l'incontournable « pass sanitaire » :

- Le 4 septembre, la fête locale avec son concours de boules et un repas « Sanglier » en partenariat avec les chasseurs.
- Une représentation théâtrale le 2 octobre par la Troupe du Cloître « Allez on danse ! ».
- Notre désormais traditionnelle exposition « De l'Art dans les Mains » le 14 novembre où une trentaine d'exposants a répondu à notre invitation.

#### Pour l'année 2022, sont déjà organisées :

- Une soirée théâtre le 15 janvier avec la troupe Méli Mélo qui présentera sa nouvelle pièce : « Au nom de la loi ».

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les lynchages et les règlements de compte sont encore monnaie-courante dans le grand ouest Américain. Cependant, dans une petite ville de l'Arizona, une femme shérif va tenter de mettre fin à cette folie meurtrière. Mais ce n'est pas du goût du croque-mort local, qui redoute, à juste titre, une baisse de son activité commerciale.



- Le 5 février, en partenariat avec l'association « C'la pêche », une soirée dansante « Années disco ».

Ainsi que d'autres manifestations à caler en fonction des élections.

**Public ou bénévole, venez nous rejoindre !!!**

Contact : Michel SCHWARTZWEBER -  
06 15 19 94 46  
michel.schwartzweber@wanadoo.fr

### Section Loisirs Séniors :

Reprise des réunions hebdomadaires du mardi après-midi à partir de 14h à la salle des fêtes (belote, tarot, Scrabble, jeux de société, pétanque, etc.) et de délicieux goûters à partager !

N'hésitez pas à nous contacter pour passer de bons moments.

Contacts :  
Josette - 06 22 54 12 72 / 05 16 70 10 23  
Simone - 06 11 07 90 72



### Voyageusement vôtres

### Si on lisait... Bibliothèque

L'adhésion à la bibliothèque pour 2022 reste fixée à 10 € par famille.

Venez y découvrir les sorties de ces derniers mois et notamment quelques uns des prix littéraires.

Permanences :  
mercredi de 17h à 19h  
et samedi de 10h à 12h30

Contact :  
Colette SARRAT - 07 88 48 32 40



# État civil

du 18 mai 2021 au 4 décembre 2021

## Naissances

### Dirac a accueilli 9 bébés en 2021, dont :

- Opale, Fleur, Garance BREUILLET : 23 juin 2021
- Eleana KIDINGUI LAVERGNE : 11 juillet 2021
- Paul, Albert BIDON : 5 juin 2021
- Liam, Jean, Robert CLAVIER : 9 septembre 2021
- Lohan LÉANDRE : 12 septembre 2021
- Léon MOREAU : 18 septembre 2021
- Kelly, Pascale, Danielle GELLIBERT : 30 septembre 2021
- Lucien PEYROUT : 27 octobre 2021



## Décès

- Fabien MALATO : 9 octobre 2020
- Marguerite, Marie FEVRIER née PICARD : 18 mai 2021
- Pascale CHIRRA : 21 mai 2021
- Gislaine BOISSIER DESCOMBES née BARITEAU : 8 juin 2021
- André, Rober, Maurice LAGE : 22 juin 2021
- Romuald, Michel VISEUX : 16 juillet 2021
- Laurent, Michel, Robert MARCHAND : 22 juillet 2021
- Micheline, Andrée BLAINEAU née GRÉGOIRE : 6 août 2021
- Ginette, Léone RAILLAT née PRIEURÉ : 15 août 2021
- Jacqueline, Christiane PAGE née ROQUIER : 22 août 2021
- Louis, Alfonso ROS : 7 septembre 2021
- Christophe, Bernard, Patrice GOUILLÉ : 5 octobre 2021
- Henriette, Josette, Micheline NIORT née CURÉ : 18 octobre 2021
- Christian, Pierre APPÉRÉ : 22 octobre 2021
- Marie-Antoinette ALBESSARD née MERIGUET : 25 octobre 2021
- Claude, Alain WAWRZINIAK : 28 octobre 2021
- Michel ÉLIE : 29 novembre 2021
- Pierre, Robert GAUTHIER : 4 décembre 2021



## Mariages

- Ophélie DAVID et Quentin PIERRE : 29 mai 2021
- Ludivine DEMIER et Stéphane MOUTEL : 26 juin 2021
- Cécile BEGOUIN et Fabien DUBOIS : 7 juillet 2021
- Raphaëlle FAUVETTE et Benjamin GUYOMARD : 9 juillet 2021
- Nathalie LÉON et Éric MARCHIVE : 24 juillet 2021
- Angélique FOUQUENET et Anthony MENANT : 31 juillet 2021
- Anaïs PEREZ et Sullivan AUNE : 21 août 2021
- Livia TERNET et Frédéric CAUX : 4 septembre 2021
- Ana VIEIRA ANSELMO et Thierry POULENARD : 22 octobre 2021



## Mot des élus minoritaires

Chers Diracoises et Diracois,

Après la pause estivale, le conseil municipal, tout comme les commissions municipales et les groupes de travaux sur GrandAngoulême ont repris leurs activités.

Il faut savoir que de nombreux dispositifs existent sur l'agglomération, très souvent méconnus des Diracois. Cela peut s'expliquer par notre entrée tardive dans la communauté d'agglomération et notre éloignement du centre. Par exemple, le transport à la demande, le service de location de vélo à assistance électrique, la cagette d'à côté et bien d'autres encore. Vous pouvez trouver des renseignements sur ces dispositifs dans les journaux distribués (l'Actu, Charente Mag...) ou sur le site de GrandAngoulême.

Les études concernant l'aménagement du centre-bourg se poursuivent. L'équipe municipale a été invitée à visiter les locaux qui pourraient faire partie des premières tranches de travaux (maison chez Faure, granges, ancienne carrosserie). Mais pour l'instant le projet ne nous a pas encore été présenté. Dans l'attente de la réunion publique annoncée, nous ne pouvons que regretter que les Diracois n'aient pas été concertés/associés/interrogés dès le départ sur le devenir de leur village, bien que cela ait été suggéré lors d'un conseil.

Plusieurs d'entre vous nous ont interpellés pour nous signaler des dépôts d'ordures sauvages, des incivilités ou problèmes divers. Dans la mesure de nos possibilités, nous essayons de vous conseiller et de vous guider. Dans tous les cas, nous faisons remonter l'information. Nous sommes à votre écoute. Alors, n'hésitez pas à nous contacter soit directement soit par l'intermédiaire de notre boîte mail.

Les conseils municipaux étant ouverts au public, n'hésitez pas également à venir y assister !

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Bénédicte MONTÉGU (Chez Forestier), Yannick MOREAU (route de la Reinerie), Véronique LANOË-MALIVERT (La Grand Fond) et Jean-Pierre TRANCHET (Le Thie).

Contact : [diracensemble@gmail.com](mailto:diracensemble@gmail.com)

Les élus de la liste  
« Dirac, Construisons l'Avenir Ensemble »

# Infos pratiques

## MAIRIE

**OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :**  
Lundi, mardi, mercredi : de 14h à 18h  
Jeudi : de 9h à 12h  
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Rencontre avec le Maire sur rendez-vous. En cas d'urgence, appeler le secrétariat de la mairie.  
Tél. : **05 45 60 61 69**  
Courriel : [mairie@dirac.fr](mailto:mairie@dirac.fr)  
[www.dirac.fr](http://www.dirac.fr)

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

**LA POSTE**  
5, rue de la clef d'Or - 16410 Dignac

## CORRESPONDANT CL

Antoine Pascaud  
[antoine.pascaud.cl@gmail.com](mailto:antoine.pascaud.cl@gmail.com)  
**06 47 94 70 30**

## GENDARMERIE

Tél. : **05 45 64 00 23**  
Email : [cob.coteaux-du-blanzacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.coteaux-du-blanzacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## CANTON BOËME-ÉCHELLE

**CONCILIATEUR DE JUSTICE :**  
Permanence à la mairie de Roulet-Saint-Estèphe tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois  
Tél. : **05 45 37 11 00** (tribunal) - Email : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr)

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRANDANGOULÊME

**ALVEOLE Accueil de loisirs**  
ALSH communautaire de Dirac  
607, route du Stade - 16410 Dirac  
Tél. : **05 45 25 59 18**  
Pauline MAHIEU : **06 86 24 10 66**  
Aurélie LEBECQUE : **06 45 28 64 45**  
Email : [alsh.dirac@grandangouleme.fr](mailto:alsh.dirac@grandangouleme.fr)  
<http://jeunesse-vde.asso-web.com>

**École d'art de GrandAngoulême**  
Route de la Boissière - 16410 Dirac  
Service Culturel de GrandAngoulême,  
Direction de la Proximité  
25, bvd Besson Bey - 16000 Angoulême  
Tél. : **05 45 63 05 67**  
[www.ecole-art-grandangouleme.fr](http://www.ecole-art-grandangouleme.fr)

**Relais d'Assistants Maternelles (RAM)**  
4, rue des écoles - 16410 Dignac  
Tél. : **05 45 66 29 49**  
Email : [ram.dignac@grandangouleme.fr](mailto:ram.dignac@grandangouleme.fr)

**Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**  
« Petit à Petit »  
4, rue des écoles - 16410 Dignac  
Tél. : **05 45 66 29 49**  
Email : [laep.dignac@grandangouleme.fr](mailto:laep.dignac@grandangouleme.fr)

**MOUVIBIUS** (Transport à la demande personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées)  
15, Route de Vars  
16160 GOND-PONTOUVRE  
**05 45 95 74 22**

**Déchèteries (y compris Dirac)**  
Horaires :

**Été : 15 mars - 14 octobre**  
Déchèteries ouvertes du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
Le samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30  
Fermées le dimanche et les jours fériés

**Hiver : 15 octobre - 14 mars**  
Déchèteries ouvertes du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Fermées le dimanche et les jours fériés

**Quand sortir ma poubelle ?**

<http://www.pluspropremaville.fr/recherche/#dirac>

**N° Vert 0 800 77 99 20**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Möbius TAD

Transport à la demande vers Soyaux Carrefour correspondance ligne B et Soyaux La Mothe correspondance lignes B et 1

Sur réservation au **06 45 65 25 25**.  
Voir conditions sur [www.stga.fr](http://www.stga.fr)

